



*La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée*

Famille	Module	Date
Le Club	<b>CLU - 17</b>	11/12/2016
<b>L'Assemblée générale du Club</b>		

Les Assemblées générales (ordinaires ou extraordinaires) sont convoquées et organisées conformément au Règlement intérieur du Club

Leur ordre du jour est fixé par le Président

Le Club tient en général deux Assemblées par an :

- une en décembre avec :
  - o l'élection du Comité présenté par le Président-élu (secrétaire, trésorier, etc.)
  - o l'élection du Président de l'année n+2 qu'on appelle Président-nommé
  - o le rapport moral et la présentation des comptes du Président sortant
- une autre en juin avec :
  - o la présentation du programme d'actions
  - o le budget prévisionnel et le vote de la cotisation de l'année
  - o l'information des Membres sur les actions du District

Les élections de Membres, les questions financières et les actions du Club donnent lieu à un vote.

Le Président peut ajouter à l'ordre du jour des questions qu'il juge importantes pour la vie du club.

